

Conseil d'administration du 28 février 2022

Procès-verbal

Année scolaire : 2021/2022

Numéro de séance : N°3

Date de transmission de la convocation aux membres : 04/02/2022

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Etaient présents :

ADMINISTRATI ON	GANZITTI Christophe	Proviseur
	VALENTINY Franck	Proviseur adjoint
	MALBAUX Julien	Adjoint gestionnaire
	THEENIVS Bruno	Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
	BEUVE Solveig	Conseillère Principale d'Education
EL US LO CA	RENOUF Aminthe	Collectivité de rattachement
	RENOUF Thierry	Représentant Caen la mer
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	FORESTIER Laurent	Enseignants
	HENRIOT Fabienne	
	HUSSON Maud	
	LE BOUDER Nadège	
	DHEILLY Julie	
	KOZLYK Stéphane	
	HUET Laurent	
	CAUVIN Jérôme	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé
PARENTS ET ELEVES	ANTOINE Guillaume	Parents d'élèves
	GRODENT Stéphane	
	FROGER Jean-Claude	
	TAILLEFER Valérie	
	CROUSLE Léo	Elève

Le quorum étant atteint (17 personnes présentes), monsieur le proviseur ouvre la séance à 18h01.

Monsieur le Proviseur précise que M. Andréas LEGRAS, a accepté de siéger comme membre de notre conseil d'administration et en tant que personnalité qualifiée; toutefois nous sommes en attente de validation officielle.

Monsieur le proviseur demande si un des membres du CA accepte d'assurer le secrétariat de séance.

Un secrétaire de séance est désigné en la personne de M. FORESTIER

18h04 : Arrivée de M. CAUVIN

Adoption du procès-verbal du 30 novembre 2021

Monsieur le proviseur demande si le procès-verbal du dernier CA appelle à des remarques ou à des modifications. Aucune remarque n'étant signifiée, le procès-verbal est mis aux votes :

POUR : 18
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Affaires pédagogiques

DHG et mesures sur poste

Concernant sa proposition de ventilation des horaires pour la rentrée prochaine, Monsieur le Proviseur rappelle simplement qu'au terme d'échanges menés lors de la prévision des effectifs et de la première phase de la DHG, nous avons pu garantir une DHG quasiment équivalente à celle de l'année dernière. Les seules variations venant de la constatation à la rentrée précédente d'un moins grand nombre d'élèves que prévu. Il signale également que le lycée bénéficie d'un nombre plus important d'heures postes et d'IMP que l'année dernière.

Monsieur le proviseur demande aux membres si ceux-ci ont des remarques ou des questions concernant la proposition de ventilation de la DHG à l'aune de la note et des tableaux transmis.

Un élu des personnels ATOSS interroge sur les règles d'affectation en 2nde et si un rapport de cause à effet peut en être déduit sur le fait que certains élèves ne se présentent pas à la rentrée qui suit.

Monsieur le proviseur précise qu'il n'a pas connaissance fine des algorithmes utilisés dans la procédure Affelnet mais il n'y a pas d'évolution flagrante sur ces dernières années des causes de défection du début d'année, parfois c'est un attrait pour l'apprentissage, d'autres préfèrent se diriger vers une autre filière où ils étaient en liste d'attente.

Un élu des personnels enseignants pointe, au regard des tableaux d'évolution de la DHG, que l'établissement, avec la « transformation de la voie professionnelle » aura perdu en moyens d'enseignement l'équivalent de la dotation d'une classe et demi en 4 années.

Tout en saluant le travail mené par le chef d'établissement, les élus enseignants indiquent qu'ils s'abstiendront lors du vote de la ventilation de la DHG marquant ainsi leur désappointement quant à cette dernière réforme. Il fait le constat que cette dernière réforme avait comme but unique la réduction du nombre d'heures de cours pour les élèves ou bien encore de la non prise en compte de l'importance de pratiquer une LV2, cela oblige encore l'établissement de compenser par un financement sur fonds propres.



18h18 : Arrivée de Mme RENOUF élue de la Région Normandie et de M. RENOUF élu représentant Caen-La-Mer. Ils excusent M. le Maire de IFS retenu par une réunion municipale.

Un autre élu enseignant constate que le taux d'heures supplémentaires reste encore très et trop important au niveau du LGT et il regrette là aussi que la 2^e LVB ne soit pas financée.

Les élus enseignants espèrent au final qu'une véritable évaluation sera menée suite à la mise en place de la « transformation de la voie professionnelle » avec laquelle les élèves ne font que « butiner » des notions au travers de chef d'œuvre, de co-intervention et autre accompagnement qui deviennent des variables d'ajustement de postes. Ils indiquent que les élèves ont vraiment perdu en connaissances, en compétences et en savoir-faire.

Concernant les mesures relatives aux postes définitifs, Monsieur le proviseur indique qu'il propose la suppression d'un poste en Commercialisation et Services en Restauration dans la mesure où celui-ci est neutralisé depuis 3 ans et que la structure actuelle du LGT n'augure pas d'un besoin de 18h dans l'avenir.

La proposition de suppression de poste est mise aux votes

POUR : 6
CONTRE : 14
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Monsieur le Proviseur met aux votes la proposition de répartition de la DGH entre disciplines.

POUR : 7
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 13
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Programme d'activités négociées

Le Programme d'activité négocié CIO/EPLÉ permet à l'établissement d'accueillir 2 PsyEN dans nos locaux afin de travailler avec l'équipe éducative et les élèves.

Monsieur le proviseur demande l'autorisation de ratifier ce programme :

POUR : 20
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Modification du calendrier des PFMP

Monsieur le Proviseur propose une modification des périodes de formation en milieu professionnel pour les MAN afin de leur garantir un temps de vacances égal à la moitié de la période estivale. Ils débiteront donc leur stage le 6 juin pour 8 semaines. Avec

la modification du calendrier national des examens, le stage des T STHR se trouvera réduit de 8 jours et se déroulera du 25 avril au 8 mai 2022.

Un élu enseignant s'inquiète de l'incidence de la modification des dates de PFMP des MAN, ceux-ci étant traditionnellement commis lors des sessions d'examens de BTS. Étant remplacés par des élèves de 1^{ère} pro et 1^{ère} STHR, Monsieur le Proviseur adjoint propose que soit organisée une prise de contact et une pratique conjointe avec les étudiants de BTS en amont de la période d'examens.

Il est proposé également de réfléchir en fin d'année, lors de l'établissement du calendrier des PFMP des MAN, de découper leur stage en 2 périodes.

Monsieur le proviseur demande leur avis aux membres du CA pour opérer ces changements :

POUR : 17
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 3
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Protocole EPS

Pour information, Monsieur le Proviseur donne communication des protocoles EPS pour les examens à venir.

Affaires financières

Stage en Espagne

Monsieur le proviseur présente un projet de déplacement de 5 élèves en Espagne. Ceux-ci pourraient partir du 7 au 21 juin 2022. Ils seront hébergés chez l'habitant et en journée seront en stage dans des hôtels et restaurants sévillans.

Mme MARIE-CARLIER et M. VERAN accompagneront les élèves sur l'aller et le retour.

Le montant total du séjour est de 3890 €

Ce montant comprend le transport et l'hébergement complet sur place sachant que le lycée est déjà détenteur d'un avoir auprès de l'agence Carlos V de Séville. Il fait suite à l'annulation d'une même période de stage qui devait se dérouler pendant le 1^{er} confinement dû au COVID-19.

Pour financer la part des familles, les élèves pourront en outre bénéficier de l'aide « Pass'Monde » octroyé par la Région Normandie dans le cadre de mobilités.

Un élu enseignant s'interroge sur la pérennité d'un tel déplacement dans les années à venir et sur les choix des élèves qui durent être opérés.

En ce qui concerne les élèves, il s'agit d'élèves volontaires qui maîtrisent l'espagnol puisqu'il s'agit d'un stage en hôtel-restaurant, de plus ils ont confiance en eux.

Monsieur le Proviseur précise que c'est un projet qui fait suite à une opportunité mais qu'il n'est pas envisagé ni envisageable au regard du coût que cela perdure dans le temps dans les mêmes conditions financières.

Monsieur le Proviseur demande l'avis du CA concernant la participation des familles à hauteur de 280 € par élève.



POUR : 20
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Questions diverses

- Activités de l’infirmière du lycée
Monsieur le Proviseur indique, qu’au regard de l’année compliquée que nous vivons encore, il souhaite faire une communication sur l’activité de l’infirmière du lycée qu’il remercie vivement pour l’aide apportée au quotidien.
Ainsi entre le 1^{er} septembre 2021 et le 25 février 2022, l’infirmière a reçu 1979 élèves et agents dont 85 % d’entre eux ont pu reprendre leurs cours ou leur travail ; il souligne par-là l’impérieuse nécessité de ce poste et de son action.
Il indique également que son concours a été fondamental face à la lutte contre la COVID puisque 359 passages à l’infirmierie pendant cette période le furent pour ce motif (18 %).
- Stèle WBS
L’association Westlake Brothers Souvenir qui œuvre pour la promotion et la pérennité du Devoir de Mémoire aux Canadiens qui ont combattu pour libérer l’Europe souhaite pouvoir installer une stèle dans le lycée.
Monsieur le Proviseur indique qu’outre le fait que l’association continue avec brio l’animation du club mémoire tous les jeudis soir, l’installation d’une stèle en l’honneur du Canada symbolise également l’attachement de IFS à la mémoire de ses libérateurs. Il propose que cette stèle soit installée dans le patio qui se trouve face au hall d’accueil, entre les bureaux de la direction et l’escalier menant aux salles d’enseignement général.
La proposition recueille l’adhésion des membres du CA.

Monsieur le Proviseur précise qu’en outre les élèves internes bénéficieront d’une représentation théâtrale sur cette thématique dans le cadre de la venue d’un auteur canadien. Madame la Maire-adjointe de la ville précise que M. Nicolas PAQUIN interviendra en outre dans les écoles et collèges de la ville. De plus elle fait part de la volonté des associations Goodwood et Juno-Canada d’associer les élèves du lycée aux commémorations du 80^e anniversaire du Débarquement.
- ELCS
Sous l’impulsion des collègues CPE, l’établissement a répondu positivement à la proposition de passation d’une enquête de climat scolaire.
Le but de celle-ci est, sur la base de questions communes qui s’adressent à la fois aux élèves, aux personnels et aux parents, de dresser un état des lieux de l’expérience de chacun dans notre lycée et du climat scolaire tel qu’il est ressenti et partagé par chacun.



L'enquête prendra la forme d'un questionnaire d'une trentaine de questions qui interrogent sur la qualité de vie au lycée, les relations entre adultes et élèves ou entre élèves.

Cette enquête se déroulera du 7 mars au 1^{er} avril prochain.

- Service Jeunesse de la Mairie de Ifs
Madame la Maire-adjointe indique que le service Jeunesse va recruter un nouvel animateur qui pourra intervenir dans le lycée suite au départ d'Elodie Embareck.
- VAE
Madame la conseillère régionale indique qu'après avoir sollicité les services et le cabinet de M. le Président de Région, ce dernier a écrit à Madame la Rectrice afin de l'alerter sur la question de la vente à emporter.

La séance est levée à 19h27.

Le Proviseur,

Christophe GANZITTI

Le secrétaire,

Laurent FORESTIER